

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article895>



**- Arrêté du 30 août 2019 relatif  
à l'évaluation des  
compétences numériques  
acquises par les élèves des  
NOUVEAU  
écoles, des collèges et des  
lycées publics et privés sous  
contrat**

Date de mise en ligne : dimanche 1er septembre 2019

- Publications | Informations - Numérique -

---

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles Voie Professionnelle - Tous droits réservés

---

**J.O.R.F. N° 0203 du 1 Septembre 2019**